

# Péri-scolaire

## Des activités pour répondre au manque d'offres culturelles et sportives en milieu rural

Depuis 2016, Mesnil-en-Ouche propose le dispositif des temps d'activités péri-scolaires (TAP) aux enfants des trois écoles.

Un dispositif unique dans l'Eure où c'est la seule commune à le proposer.

Après la pause méridienne, les élèves de La Barre-en-Ouche sont toujours en effervescence. Alors que certains se reposent avant la reprise des cours, d'autres jouent à des jeux de société, d'autres apprennent une chorégraphie ou l'anglais, pendant que d'autres encore imaginent une pièce de théâtre ou s'initient aux percussions.

Tous les jours, de 13 h 30 à 14 h 15, les écoliers barrois participent aux temps d'activités péri-scolaires (TAP). Un moment indispensable pour la municipalité qui propose ce dispositif gratuitement sur ses trois écoles élémentaires, soit aux 337 écoliers de Mesnil-en-Ouche. À Beaumesnil et Landepéreuse, ces temps péri-scolaires ont lieu deux fois par semaine et durent une heure et demie. Le temps d'activités péri-scolaires se veut un moyen pour les petits de participer à des activités différentes de l'école. Dans le cas de Mesnil-en-Ouche, il s'agit aussi de répondre à un manque d'offres culturelles et sportives sur son territoire rural.

### Apprendre différemment

Pour répondre à ces problématiques, la mairie, via son service enfance/jeunesse, a imaginé un programme d'activités artistiques, culturelles et sportives. Outre la découverte d'une nouvelle activité, « **cela entre dans l'apprentissage des enfants. Cela les aide à développer d'autres compétences** », indique Héloïse Pereira (conseillère municipale et présidente de la commission « éducation ») comme la confiance en soi, la créativité, la connaissance de son corps, la prise de parole devant un public...

C'est ce que propose, par exemple, Sandra Tallet-Laforse de l'association Aide les Z'arts avec son atelier de théâtre. Avec un groupe d'élèves, ils imaginent une histoire, un scénario, les person-

nages et finissent par une représentation devant un public. « **Le théâtre leur apprend à occuper l'espace, parler fort et stimule leur imagination**, décrit la comédienne qui intervient dans les écoles de Mesnil-en-Ouche depuis 10 ans. **Je les suis depuis longtemps. Je les vois grandir et évoluer.** »

Parmi les autres activités, on retrouve de la danse, du chant, de la percussion, des cours de cuisine, des cours de vélo... Dernièrement, un intervenant sport a été recruté, à la demande des enfants.

**Il peut proposer d'autres sports, pour changer des sports collectifs « traditionnels ». Il a, par exemple, animé des cours de krav maga. Évidemment, c'était adapté au tout petit.**

**Élodie Andamaye,**  
**coordinatrice éducation/enfance/jeunesse à Mesnil-en-Ouche**

Ces activités sont animées par des agents municipaux ou des intervenants extérieurs, venant principalement de la commune nouvelle.

Elles sont gratuites, mais ne sont pas obligatoires. C'est aux écoliers de choisir leurs options. « **À la fin de l'année, nous leur demandons de remplir une fiche en classant les activités par préférence** », explique la coordinatrice éducation/enfance/jeunesse. Les activités sont proposées par cycle de neuf séances (au minimum), permettant aux écoliers de découvrir plusieurs disciplines et de construire un projet avec les animateurs.

## **Un choix des écoliers**

À chaque fin de cycle, les enfants réalisent une restitution devant un public (les autres écoliers). Ce jour-là, les apprentis danseurs dirigés par Marc Ramaromanda ont applaudi les musiciens en herbe de Nicolas Lemire et vice versa. Quant aux comédiens en herbe, ils ont eu droit à la visite de jeunes écoliers de maternelle qui ont aussi participé à leur spectacle. « **Ils ont dessiné les deux tableaux volés de notre pièce** », indique Sandra Tallet-Laforse.

Un mélange « **intergénérationnel** » que la mairie encourage. « **Cela permet aux plus petits et aux plus grands de se côtoyer et de se connaître. Nous ressentons moins cette hiérarchie dans les écoles** », décrit Héloïse Peirera. « **Nous faisons attention de ne pas mélanger les petites sections et les CM2, la différence d'âge est trop importante** », précise Élodie Andamaye.

**Comblent l'offre limitée  
en milieu rural**

Mis en place en 2014 lors de la réforme des rythmes scolaires, les temps d'activités périscolaires avaient été pensés pour favoriser l'accès pour tous aux activités. En 2017, la réforme a été assouplie et de nombreuses communes ont modifié ou arrêté les TAP. En effet, elles sont à la charge de la commune. Dans le cas de Mesnil-en-Ouche, la municipalité perçoit des aides de l'État (23 000 €) et de la Caisse d'allocation familiale (environ 25 000 €), avec un reste à charge de 20 000 €.

Un investissement indispensable pour l'élue municipale :

**Nous sommes en milieu rural, les offres culturelles ou sportives sont limitées. On sait que si nous ne proposons pas ce genre d'activités, certains enfants n'en auraient jamais fait.**

**Héloïse Peirera,  
élue municipale**

Le manque de moyens de transport vers Bernay rend dépendants les enfants de leurs proches. Même si Mesnil-en-Ouche dispose de diverses associations culturelles, artistiques et sportives, celles-ci sont éparpillées sur les 16 communes déléguées. Le problème reste le même. « **L'avantage ici est qu'on amène les intervenants aux enfants et non le contraire** », poursuit l'élue.

Si la baisse des subventions a fait reculer de nombreuses communes dans l'Eure, comme Beaumont-le-Roger ou Conches-en-Ouche dernièrement, Héloïse Pereira l'assure : la commune les conservera le plus longtemps possible.

Lina Tran



Parmi les activités se trouvent de la danse, animée par Marc Ramaromanda. Lina Tran



Les enfants peuvent choisir l'activité «jeux de société» animée par la responsable de la ludothèque Priscilla Houbert. Lina Tran



L'activité « percussion » est animée par Nicolas Lemire. Lina Tran